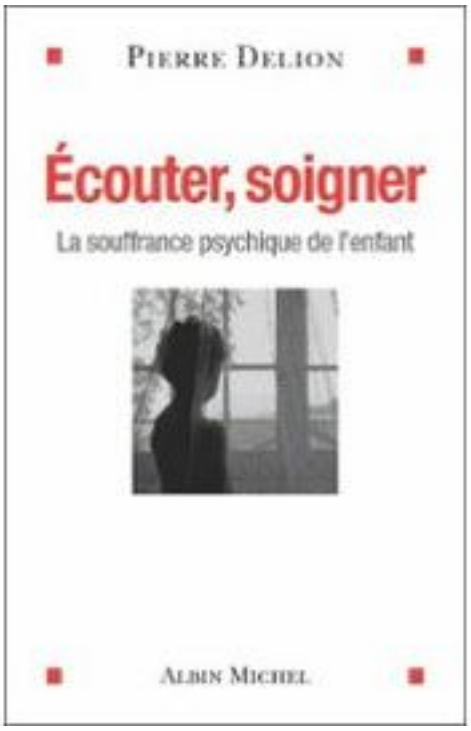

Je tiens à signaler tout particulièrement le livre de Pierre Delion : *« Ecouter, le 8 mars 2012, d'une « recommandation » de la Haute autorité de santé (HAS) qui, en matière d'autisme, « a pris la liberté de stigmatiser la psychothérapie institutionnelle qu'elle accuse d'être une "pratique non consensuelle" à l'égard de la psychanalyse », pour reprendre les termes de Pierre Delion (page 42).*

C'est un plaidoyer remarquable contre un nouvel avatar de la lutte acharnée que certaines mènent depuis plusieurs années, en France, à l'encontre des approches s'inspirant de la psychanalyse et contre la psychanalyse elle-même.

On se souvient de l'« amendement Accoyer », d'un rapport édifiant de l'INSERM affirmant que les « thérapies cognitivo-comportementales » étaient plus efficaces que les approches psychanalytiques, sur la base d'un corpus de publications qui défendaient majoritairement cette thèse et avaient été sélectionnées pour le besoin de la cause. On se souvient aussi du rapport Benisti plaidant pour qu'on identifie les futurs délinquants dès la naissance – sinon avant !

Pierre Delion répond avec une grande fermeté : « Il est classique de mettre sur un pied d'égalité les thérapies cognitivo-comportementales et les psychothérapies psychanalytiques comme s'il s'agissait de deux formes différentes (…), mais recrutant les mêmes patients et avançant sur des pratiques comparables. Il est impossible d'accepter une seule seconde cette idée (…). Il me semble beaucoup plus utile et avisé de faire passer les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) pour ce qu'elles sont vraiment : des méthodes de rééducation. Alors que les psychothérapies psychanalytiques sont authentiquement des thérapies » (page 166).

Il s'insurge contre les démarches qui se contenteraient, pour guérir un enfant de « rechercher le symptôme dont il souffre dans la table des matières du manuel de statistiques du DSM IV (…) puis de lire la solution que proposent les sites plus ou moins spécialisés » (page 162).

Pour lui, les approches comportementalistes, jumelées à la prescription de médicaments, ne suffisent pas à guérir. Et, tout en plaidant pour la « complémentarité des approches » (page 168), il refuse que l'on disqualifie purement et simplement, au détour d'une décision officielle, tout l'apport des psychiatries intégratives et des démarches prenant en compte l'approche psychanalytique.

Phoca PDF

J’ajouterai qu’il me paraît toujours contestable qu’une instance officielle tranche entre des approches intellectuelles. Ce n’est assurément pas le rôle de de l’Etat. Pierre Delion aborde toutes ces questions avec une réelle ouverture d’esprit et une vision des choses positive et constructive.

Jean-Pierre Sueur

.

Phoca PDF